# 5 jours de la Montagne à la Mer

| | |
|---|---|
| Jours: | 5 |
| Prix: | 860 EUR<br>Vol international non inclus |
| Confort: | ★★★★☆ |
| Difficulté: | ★★☆☆☆ |

Faune et Flore
Sport et activités en plein air

Un voyage riche et diversifié le long du «Vale das Voltas» (la vallée des tours) qui vous emmènera de la montagne à la mer, pour recharger les batteries et vous connecter à la nature.

Ce parcours a été pensé et conçu en pensant aux amoureux de la nature et du sport. Les sites que vous allez visiter sont à couper le souffle. Calmes, tranquilles et magnifiques. Les activités choisies vous donneront le bon dosage d'aventure et d'adrénaline pour que vous soyez à plein régime.

Vous pourrez aussi en apprendre plus sur le patrimoine historique de cette région et comprendre la connexion de la population à la montagne, à la mer et au train.

## Jour 1. Arrivée à l'aéroport de Porto

Aéroport de Francisco Sá Carneiro
118km
Vouzela

- Arrivée à l'aéroport de Porto et transfert jusqu'à Vouzela

| | |
|---|---|
| Petit déjeuner | Hébergement de charme à Vouzela |
| Hébergement | Hébergement de charme à Vouzela |

## Jour 2. En vélo de São Pedro do Sul jusqu'à Paradela do Vouga

Vouzela
41km
Paradela do Vouga

- ```
  Distance - 41,4 km
  Dénivelé positif (Total des montées) 960 m;
  Dénivelé négatif (Total des descentes) 1 040 m
  Durée - Environ 06 h
  Niveau de difficulté - 2/5
  ```
- **São Pedro do Sul**

  Cette localité est devenue une destination de nature par excellence. Sa localisation, entre les serras da Freita, Arada et São Macário, nous permet de profiter de paysages magnifiques tout en pédalant sur les chemins de l'ancienne ligne du Vouga.
- **Vouzela**

  Vouzela est une petite localité très riche en patrimoine historique, mais aussi en patrimoine naturel ! Dans ce site de grande biodiversité, nous pouvons trouver plusieurs espèces de grande importance, de nombreuses espèces endémiques, comme le laurier-rose, qui, lorsqu'il fleurit remplit le paysage de couleur.
  ```

| | |
|---|---|
| Petit déjeuner | Hébergement de charme à Paradela de Vouga |
| Hébergement | Hébergement de charme à Paradela de Vouga |

# Jour 3. En canöe jusqu'à Sernada do Vouga

Paradela do Vouga
10km
Sernada do Vouga
12km
Paradela do Vouga

- ```
  Distance - 10,2 km (Dénivelé négatif 12m)
  Durée - Environ 04h
  Niveau de difficulté - 2/5
  ```
- **Fleuve Vouga**

  Le fleuve Vouga naît à 930 m d'altitude et s'étend sur environ 148 km. Ce fleuve a fortement modelé le paysage environnant, traversant les vallées et les forêts. Il termine sa course dans la magnifique Ria de Aveiro, où il alimente divers canaux, terrains et zones marécageux de cette lagune.
- **Sernada do Vouga**

  C'est un lieu de passage important, car c'est à Sernada do Vouga que l'on trouve les derniers vestiges de l'ancienne voie ferrée portugaise, celle à voie étroite, encore en usage.

| | |
|---|---|
| Petit déjeuner | Hébergement de charme à Paradela do Vouga |
| Hébergement | Hébergement de charme à Paradela de Vouga |

# Jour 4. Une promenade nostalgique sur les pas de la ligne du Vouga et visite des plages d'Aveiro

Sernada do Vouga
- 1h 5m
Aveiro

- ```
  Distance - 8 km (dénivelé positif 232m; dénivelé négatif 232m)
  Durée - environ 05h
  Niveau de difficulté - 02/05
  ```
- **Linha do Vouga**

  La Ligne du Vouga, autrefois très importante pour la survie des communautés qui en dépendaient, est tombée en désuétude, devenant un attrait touristique d'exploration, mais aussi un témoignage du passé.
- **Aveiro**

  La ville d'Aveiro est célèbre pour sa lagune, la Ria d'Aveiro, pour les 'œufs mous (Spécialité sucrée à base de jaunes d'œuf et de sucre) et la proximité que la ville a avec la mer. C'est une ville pleine de charmes et de lieux à visiter.

  Nous terminons cette visite au Portugal en nous détendant sur les belles plages d'Aveiro.

| | |
|---|---|
| Petit déjeuner | Hébergement de charme à Aveiro |
| Hébergement | Hébergement de charme à Aveiro |

# Jour 5. Départ et transfert jusqu'à l'aéroport de Porto

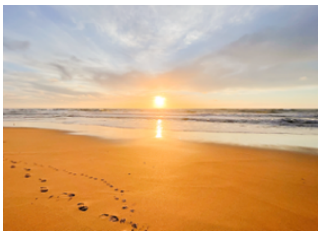

Aveiro
87km
Aéroport de Francisco Sá Carneiro

- Le moment est venu de rentrer !

## Carte itinéraire

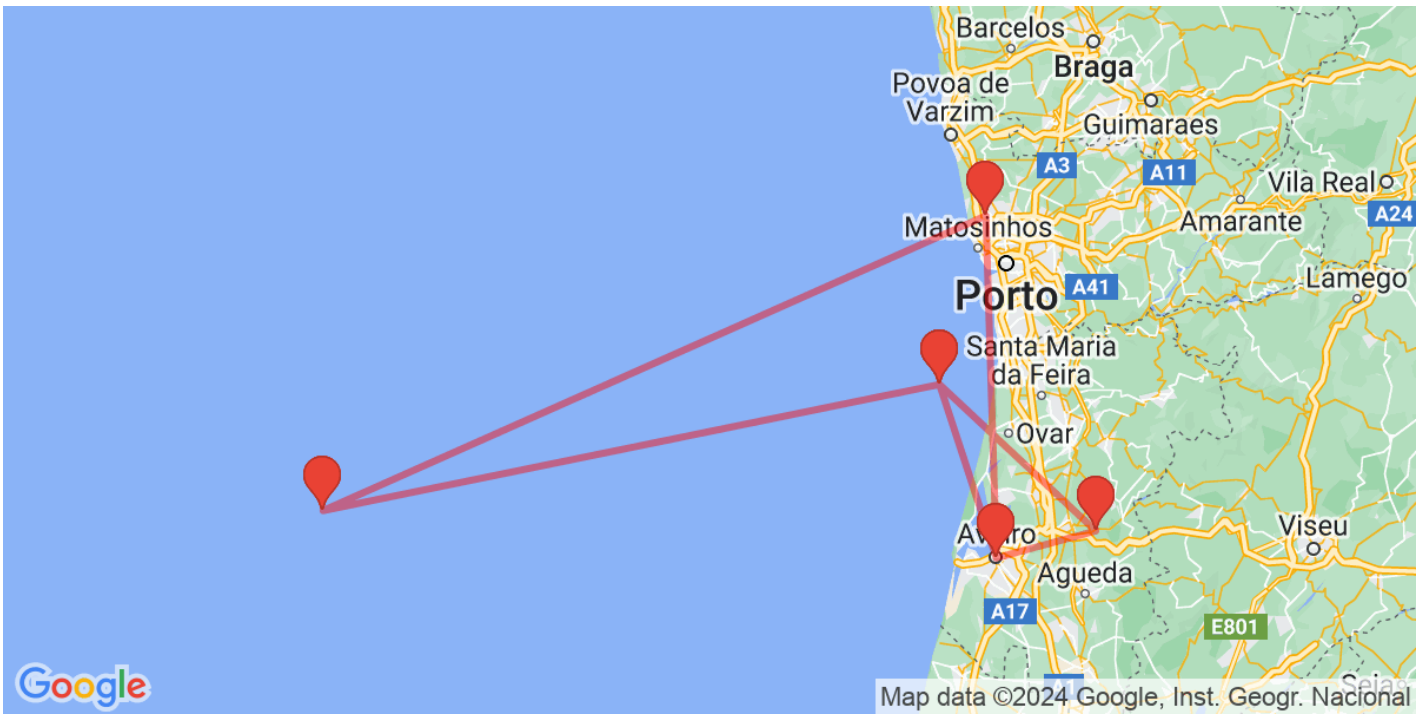


## Tarif par personne pour un circuit privatisé

| 4-4 |
| --- |
| 860 EUR |

Vous pouvez privatiser ce voyage aux dates de votre choix, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants, du choix des hôtels, de la date souhaitée et de la durée. Il est alors préférable de nous contacter directement pour que nous puissions échanger sur vos envies.

Bien sûr dans le cadre d'un voyage privatif, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et, en fonction de vos commentaires, nous vous proposerons un voyage sur mesure. En haute saison, il est possible que notre guide ainsi que les hôtels ne soient pas disponibles. Si vous souhaitez la garantie d'un encadrement par l'un de ceux-ci ainsi que les hôtels de votre choix, nous recommandons une réservation précoce de ce circuit.

## Inclus

- Billet de train jusqu'à Aveiro
- Equipement nécessaire pour la réalisation des activités de VTT et canoë
- Nuits en chambre double dans un hôtel de charme
- Petits déjeuners
- Pique-nique du déjeuner en jour 4
- Accompagnement d'un guide pendant toute la durée du séjour
- Transfert A/R à l'aéroport de Porto
- Transferts du jour 3 entre début/fin d'étape et logement

## Non inclus

- Billet d'avion
- Déjeuners, dîners, boissons (moyenne entre 25 € et 30 € / jour)
- Assurance de voyage / médical / rapatriement
- Extras / pourboires / Dépenses personnelles
- Assurance annulation / Interruption de voyage / Perte de bagage et assistance.
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans les inclusions

# Informations supplémentaires

## Conditions générales de vente

# Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

# Modalité de paiement

**Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ**

Le Client doit payer un acompte de 40% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

**Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ**

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

# Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

## Conditions d'annulation

# Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

**Barème des frais d'annulation totale :**

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

**Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :**

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

# Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## Passeport et visa

Les citoyens de l'Union européenne, d'Andorre, d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège et de Suisse n'ont besoin que de leur carte d'identité pour entrer au Portugal.

Si le voyageur est mineur, en plus de la carte d'identité, il devra présenter une autorisation parentale pour voyager.

Pour les séjours d'une durée ne dépassant pas 90 jours, le passeport valable pendant plus de trois mois après la fin du séjour est nécessaire pour les visiteurs en provenance d'Albanie, Antigua et Barbuda, Argentine, Australie, Bahamas, Barbades, Bosnie-Herzegovine, Brésil, Brunei, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, République Dominicaine, Le Salvador, USA, Georgie, Grenade, Guatemala, Honduras, Iles Marshall, Iles Salomon, Israel, Japon, Macédoine, Malaise, Maurice, Méxique, Micronésie, Moldavie, Monaco, Montenegro, Nicaragua, Nouvelle Zélande, îles Palau, Panama, Paraguay, Pérou, Kiribati, Samoa, Santa Lucie, Santa Sé, Papouasie-Nouvelle Guinée, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-Grenadines, Serbie, Seychelles, Singapour, Timor Oriental, Tonga, Trinidad et Tobago, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Régions administratives spéciales de la République populaire de Chine à Hong Kong et à Macao et Autorité territoriale de Taïwan.

Les citoyens provenant d'États non mentionnés ci-dessus ont besoin d'un visa pour entrer au Portugal, qui peut être demandé au consulat ou à l'ambassade du Portugal dans leur pays, pour des séjours allant jusqu'à 90 jours. Aux termes de la convention d'application des accords de Schengen, les passagers au départ ou à destination d'un autre État Schengen, compris comme vol intérieur, n'ont pas besoin d'un nouveau visa.

Plus d'informations :

Services des étrangers et Frontières

- www.sef.pt
- https://imigrante.sef.pt/entrada-em-portugal/

## Assurance

**ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE**

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**CAP EXPLORER :** La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

**Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire**.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.